

## Table des matières

1	Crues en Île-de-France : la Seine et la Marne vont continuer de monter .....	1
2	Grand Paris Express : une concertation avant les décisions ? .....	3
3	Métro du Grand Paris : Philippe concerte et pourrait retarder le projet .....	5
4	Edouard Philippe débranche l'Exposition universelle .....	6
5	Une "journée sans département" en Ile-de-France le 7 février .....	7
6	Actus franciliennes .....	9
7	Anne Hidalgo : « Ma bataille n'est pas contre la voiture, mais contre la pollution » .....	9
8	Le futur patron du Medef devra "faire de la pédagogie", selon Pierre Gattaz.....	13
9	Patrick Martin : "Je veux remettre un patron à la tête du Medef" .....	14
10	La Cour des comptes rappelle à Macron l'urgence de faire des économies.....	16
11	Réforme des retraites: le projet de loi attendu au printemps 2019 .....	17
12	Comment la majorité veut orienter votre épargne vers les PME .....	19
13	Sommet «Choose France» : les principaux investissements annoncés à Versailles.....	20
14	Concurrence: les régions mettent la SNCF sous pression .....	22
15	Le plan choc de Carrefour .....	24
16	Sanofi mise 10 milliards d'euros sur une biotech .....	25
17	Santé : comment le gouvernement veut arriver au reste à charge zéro .....	27
18	Surpopulation, radicalisation: le cocktail explosif des prisons .....	28
19	Le Forum de Davos commence à l'ombre de Donald Trump .....	30
20	Grèce : la zone euro valide le déboursement d'une aide .....	31

Bonjour et bonne lecture.

Prochaine réunion

**Jack CHOPIN-FERRIER**

+336 60 83 94 78

### **::: ILE-DE-FRANCE**

#### **FRANCE 3 – 23/01/2018**

#### **1 Crues en Île-de-France : la Seine et la Marne vont continuer de monter**



**Sept départements de la région parisienne étaient toujours placés en vigilance orange inondation par Vigicrués, l'organisme de surveillance du risque de crues. Mardi matin, la Seine atteignait les 4,82 m à Austerlitz, et devrait continuer de monter. Le point sur la situation en Île-de-France...**

Sur les sept départements franciliens, seule l'Essonne échappe encore à la vigilance orange lancée par Vigicrués, l'organisme de surveillance du risque de crues. Trente départements français étaient placés en vigilance orange inondation, dont la Seine-et-Marne, les Yvelines, le Val-d'Oise, Paris et la petite couronne.

Selon Vigicrués, "*la tendance est clairement à l'accalmie en ce qui concerne les précipitations*", ce qui explique que les "*décrues s'amorcent*", "*sur les parties amont des cours d'eau*". Mais il faut tenir compte de la propagation des pics de crue vers l'aval. Ce n'est donc pas terminé. Le point sur la situation aux différents endroits sensibles...

### **La Seine, à Paris, continue de monter**

Après un épisode de décrue, entre le 11 et le 15 janvier, le niveau de la Seine a recommencé à monter, suite aux dernières précipitations. A Paris, le fleuve atteignait les 4,82 m, mardi, à 6h51, à Austerlitz. En juin 2016, la Seine était à 6,10 m. Conséquences : les voies sur berges, en partie submergées, ne sont plus accessibles.

"*La hausse se poursuit pendant toute la semaine sur le tronçon Seine à Paris*", selon l'organisme de surveillance, qui prévoit une hauteur de 4,9 à 5,2 m mardi, et entre 5,4 et 5,7 m mercredi après-midi. Les Parisiens sont invités à prendre des mesures de précaution.

### **La Seine, à Melun, monte**

La tendance est là aussi à la hausse pour les prochains jours. A Melun, la Seine devrait atteindre entre 4,3 et 4,5 m mercredi en milieu de journée, encore loin de la cote de juin 2016 (5,56 m).

### **Forte hausse sur la Marne à Meaux et Créteil**

Le niveau de la Marne restera élevé "*dans les prochains jours*", selon Vigicrués. La rivière dépassera les 4 mètres d'ici mercredi matin, à Meaux, et pourrait flirter avec les niveaux de la crue de mars 2001 (4,29 m).

Idem pour Créteil, où la Marne avait atteint les 4,02 m en juin 2016. Les prévisions pour mardi indiquent un niveau de 3 à 3,4 m... Avec une hausse "*durable*" les prochains jours. La rivière Marne est placée en vigilance orange par Vigicrués.

**Pour en savoir plus :** <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/val-de-marne/crués-ile-france-seine-marne-vont-continuer-monter-1406581.html>

**LE PARISIEN – 23/01/2018**

## **2 Grand Paris Express : une concertation avant les décisions ?**



Le puits d'entrée du premier tunnelier de la ligne 15 sud creusera ici, sur le parc du Plateau de Champigny, à partir de fin février.

Les premières pièces du tunnelier commencent à arriver sur place, comme en bleu les morceaux de la roue de coupe.

**Le Premier ministre Edouard Philippe, qui sera sur le site du tunnelier à Champigny ce mardi à 13 heures, pourrait prendre le temps de consulter les élus avant d'annoncer le nouveau calendrier du supermétro.**

Après des semaines d'atermoiements, depuis l'été 2017, le gouvernement devait trancher sur la question du Grand Paris Express, ce mardi. Le Premier ministre, Edouard Philippe, est en effet attendu à 13 heures à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), sur le site du premier tunnelier de la ligne 15 Sud.

Selon l'AFP, qui cite Matignon, le premier ministre pourrait prendre le temps de lancer une consultation avec les élus avant d'annoncer de possibles retards dans les travaux. Même si, dans ce dossier à rebondissements, des surprises de dernière minute ne sont pas exclues.

Auparavant, Edouard Philippe devait recevoir successivement dans la matinée Valérie Pécresse, présidente LR de la région et d'Ile-de-France Mobilités, Patrick Ollier, président LR de la Métropole du Grand Paris, et Jean-Yves le Bouillonnet, maire PS de Cachan et président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris (SGP).

Après l'abandon des projets [de Notre-Dame-des-Landes](#) et de [l'Exposition universelle 2025](#), certains commencent à craindre pour le « chantier du siècle » piloté par la SGP (4 nouvelles lignes sur 200 km en tout, en rocade autour de Paris, et 68 nouvelles gares). « Le schéma d'ensemble est confirmé », assurait encore la semaine dernière la ministre des Transports, Elisabeth Borne.

Mais ce projet à plus de 35 Mds €, récemment [épinglé par la Cour des comptes](#), [pourrait être sérieusement revu dans son calendrier](#). Pour des raisons techniques (la ligne 15 Sud, prévue fin 2022, ne devrait pas être en service avant 2024). Mais aussi pour des raisons financières. Pour moins peser sur la dette publique, la construction de certaines lignes, notamment la 17 (Saint-Denis Pleyel - Roissy-Le Mesnil-Amelot), la 18 (Orly-Versailles), seraient repoussées bien au-delà de 2024. Ce lundi soir, lors d'une réunion publique sur les Jeux Olympiques à Saint-Denis, l'abandon pur et simple de la ligne 17 a même été évoqué.

**La ligne 18 sur une voie de garage ?**



Verra-t-on un jour des tunneliers creuser la ligne 18 (comme ici sur la ligne 14) ?

**Prévu pour 2024, ce métro devant relier l'aéroport d'Orly à Versailles-Chantiers en passant par le plateau de Saclay risque d'être reporté. Des rumeurs persistantes qui pourraient être confirmées dès ce mardi par le gouvernement.**

Il faudra sans doute attendre pour savoir si le couperet tombe sur [la ligne 18](#). Le 1er ministre devrait, selon l'AFP, annoncer l'ouverture d'une concertation avant toute décision. Ce métro (une des 4 nouvelles lignes du Grand Paris Express) censé relier l'aéroport d'Orly (Val-de-Marne) à Versailles-Chantiers (Yvelines) en passant par le plateau de Saclay (Essonne) sera-t-il livré comme prévu en 2024, reporté voire carrément annulé ? Cette ligne, est considérée par ses opposants comme très coûteuse pour un trafic relativement faible (100 000 voyageurs par jour au maximum pour 3 Mds €), alors même que le projet de supermétro vient d'être épinglé par la Cour des comptes pour ses coûts pharaoniques.

L'optimisme n'est pas de mise après que le Premier ministre a rendu publique samedi soir sa décision de [ne pas maintenir la candidature de la France](#) (et donc du plateau de Saclay) pour recevoir l'exposition universelle 2025 (lire ci-contre).

« A 48 heures des annonces sur le calendrier du Grand Paris Express, l'abandon par le gouvernement pour l'exposition universelle nous fait craindre le pire pour la ligne 18, alertent une dizaine d'élus de l'Essonne dont 3 sénateurs et le président de la communauté d'agglomération Paris-Saclay dans un communiqué de presse. Nous rappelons que ce projet existait avant la candidature de la France à l'exposition universelle et que sa nécessité lui survit. »

**« Nous ne laisserons pas le gouvernement faire de Saclay une opération de désintérêt national »**

Grégoire de Lasteyrie, maire (LR) de Palaiseau et président de l'[Union des élus pour la ligne 18](#), rappelle que « sans ce métro, 60 000 étudiants, 10 000 enseignants-chercheurs et des milliers de salariés seront chaque jour prisonniers du plateau de Saclay, sans moyen digne de ce nom pour le desservir. Si le gouvernement annule ou reporte la ligne 18, nous reporterons *sine die* l'ensemble des projets d'aménagement du territoire, nous ne laisserons pas le gouvernement faire de Saclay une opération de désintérêt national. »

Cédric Villani, député macroniste en Essonne, partage les inquiétudes des élus locaux. « J'en parle régulièrement dans les ministères, je m'en suis entretenu aussi avec le président Emmanuel Macron, confie le mathématicien. Les craintes des élus locaux sont fondées. On n'est pas sur un abandon mais sur un report en 2028. Un tel calendrier, c'est méconnaître l'urgence de la situation actuelle. »

Avec d'autres scientifiques, comme le physicien Alain Aspect, la climatologue Valérie Masson-Delmotte, il cosigne ce lundi dans le quotidien Le Monde une nouvelle tribune. « Si les transports en commun ne sont pas rapidement mis à niveau, Paris-Saclay mourra, avertissent les signataires. Partout dans le monde, la mise en place d'un grand campus inclut le développement rapide de transports adaptés. Mais peut-être pas en France ? »

**Laure Parny et Jean-Gabriel Bontinck**

### 3 Métro du Grand Paris : Philippe concerte et pourrait retarder le projet



**LE SCAN POLITIQUE - Le premier ministre se rend sur le chantier du futur métro à Champigny-sur-Marne. Ce mardi matin, il reçoit Valérie Pécresse, présidente LR de la région Île-de-France et Patrick Ollier, président de la Métropole du Grand Paris. Il rencontrera d'autres élus dans la semaine avant d'annoncer de possibles retards de calendrier.**

Après le renoncement à l'aéroport de [Notre-Dame-des-Landes](#) et l'abandon de [l'Exposition universelle](#), nouvelle décision à risques pour le premier ministre. Cette fois, il s'agit de la date de réalisation du futur métro du Grand Paris.

Édouard Philippe se rend ce mardi à la mi-journée à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne), sur un des chantiers emblématiques du projet où un tunnelier s'apprête à creuser un tronçon de la future ligne 15, une ligne circulaire sous la banlieue parisienne. Au total, le projet concerne 4 nouvelles lignes de métro circulant sur 200 km, en anneau autour de Paris. Il nécessite la construction de 68 nouvelles gares.

Avant son déplacement, le premier ministre reçoit dès 10 heures la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, puis le président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, et Jean-Yves Le Bouillonnet, président du conseil de surveillance de la Société du Grand Paris chargée de construire les nouvelles lignes.

Lundi soir, [France Bleu Paris](#) révélait que six maires de Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne, craignant un retard voire un renoncement à certaines lignes, avaient envoyé une lettre au président de la République pour exiger que le Grand Paris Express voit bien le jour en 2024, année où Paris accueillera les Jeux olympiques.

Le gouvernement pourrait annoncer des retards dans la réalisation de plusieurs tronçons pour raisons techniques et financières. «Ce déplacement sur le terrain, à la veille de l'entrée du projet dans sa phase opérationnelle, ouvrira une période de consultations et d'échanges avec les parties prenantes du Grand Paris Express, à commencer par les élus franciliens», a confié Matignon.

#### **35 milliards d'euros épinglés par la Cour des Comptes**

Lancé sous Nicolas Sarkozy, confirmé sous François Hollande, le Grand Paris Express devait poursuivre sa route sous Emmanuel Macron. Le gouvernement a d'ailleurs assuré à plusieurs reprises qu'il n'avait pas l'intention de revenir sur le projet. Mais chiffré à 19 milliards d'euros lors du débat public en 2010, le super-métro devrait finalement coûter plus de 35 milliards, [selon la Cour des Comptes](#) qui, la semaine dernière, faisait part dans un rapport sévère de ses «sérieuses interrogations sur la capacité à respecter les échéances olympiques».

La Cour s'inquiétait de la dérive des coûts du projet, combinée à des incertitudes sur les recettes attendues conduisant à «s'interroger sur le caractère amortissable du projet à long terme».

Depuis septembre, le préfet d'Île-de-France propose d'étaler les ouvertures du super-métro dans le temps: il envisage bien de réaliser la ligne 15, une 17 raccourcie aux sites olympiques en Seine-Saint-Denis et la 18 à Saclay en 2024, mais il repousse la 16 en Seine-Saint-Denis à 2026, et n'espère pas voir la 17 arriver à Roissy avant 2030. Le scénario du préfet prévoit parallèlement des retards allant d'un à cinq ans pour le reste du Grand Paris Express.

[Christine Ducros](#)

## LE MONDE – 23/01/2018

### 4 Edouard Philippe débranche l'Exposition universelle



**Le retrait de la candidature française fait planer un doute sur le calendrier de mise en service de la ligne 18 du métro.**

La France accueillera la Coupe du monde de rugby en 2023, les Jeux olympiques en 2024 mais pas l'Exposition universelle en 2025. Edouard Philippe a pris la décision de retirer la candidature tricolore pourtant déposée par l'Etat en septembre avec le sceau présidentiel d'Emmanuel Macron. Dans le contexte de « *redressement de nos finances publiques* », il s'agit de ne pas « *grever l'avenir (...) d'engagements supplémentaires non maîtrisés* », écrit le premier ministre dans une lettre adressée samedi 20 janvier au délégué interministériel chargé du dossier, Pascal Lamy, révélée par *Le Journal du dimanche* dans son édition du 21 janvier.

Si « *les faiblesses structurelles* » du dossier sont l'unique raison invoquée dans la missive de Matignon, elles ne sont pas le seul motif du retrait. Le projet de métro Grand Paris Express, qui prévoit 200 kilomètres de nouvelles lignes en Ile-de France, connaît une dérive des coûts telle que M. Philippe pourrait annoncer en milieu de semaine un étalement du calendrier. Le premier ministre a sur son bureau un rapport du préfet d'Ile-de-France, Michel Cadot, qui suggère de reporter de 2025 à 2030 la date de mise en service de la ligne 18 qui devait desservir notamment le plateau de Saclay (Essonne), site choisi pour accueillir l'Exposition.

En renonçant à l'Exposition, le chef du gouvernement lève un gros obstacle au décalage éventuel de la date de livraison du métro. Il est vrai aussi qu'il n'a jamais adhéré au dossier de l'Exposition universelle. Matignon a même tenté d'empêcher que la France dépose sa candidature.

#### **Refus du principe d'un emprunt gagé par l'Etat**

Depuis 2011, Jean- Christophe Fromantin, maire (divers droite) de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), à l'origine du projet, prétend financer l'événement grâce à la vente des billets et aux retombées commerciales. Dans son schéma initial, l'Etat devait uniquement se porter garant d'un emprunt remboursé après l'événement par les opérateurs privés.

A l'automne, M. Philippe a refusé le principe d'un emprunt gagé par l'Etat. Dans sa lettre, il rappelle que « *la poursuite de cette candidature ne saurait prospérer sans le recours à une garantie publique* ». La crainte notamment de Bercy est que l'Etat soit contraint de suppléer la déficience financière du privé puisqu'il est comptable de la bonne réalisation de la manifestation auprès du Bureau international des expositions (BIE) dont les 169 pays membres doivent désigner la ville hôte de l'Exposition en novembre.

M. Philippe estime que « *la marge d'aléas* » du projet « *ne permet pas d'absorber certaines hypothèses de fréquentation défavorables* ». Entre les dépenses obligatoires et les recettes incertaines, « *le gap est de 950 millions d'euros* », estime un bon connaisseur du dossier.

Autre motif du retrait : ExpoFrance 2025, association pilotée par M. Fromantin, « *n'a pas établi qu'il existe des acteurs prêts à s'exposer significativement au risque commercial de l'exposition* », écrit le premier ministre. En clair, le maire de Neuilly n'a pas, selon Matignon, trouvé des entreprises prêtes à se lancer dans l'aventure. Il est vrai aussi, poursuit la même source proche du dossier, que « *sans garantie de l'Etat, les entreprises se montrent en général plus réticentes à investir* ».

### « **Lâcheté, déloyauté, indignité** »

Informé par un coup de téléphone de Matignon, samedi, M. Fromantin s'est insurgé, sur RTL, lundi, contre cette décision qui, dans sa forme, est « *d'une lâcheté, d'une déloyauté, d'une indignité sans nom* ». Le maire de Neuilly devait rendre publiques lundi les « *60 pages adressées le 29 septembre à Matignon en réponse aux questions de la direction du Trésor* ». M. Philippe « *ayant refusé de garantir un emprunt, nous avons bâti un modèle qui prévoit l'aménagement et l'exploitation du site avec zéro risque juridique pour l'Etat*, explique au Monde le maire de Neuilly. *Même avec 25 millions de visiteurs sur le site [hypothèse basse du dossier de candidature], tout était financé par des opérateurs privés* ».

Quant au manque d'intérêt des entreprises pour le projet, c'est « *un pur mensonge, s'indigne l'édile. Elles attendent simplement de savoir si la ligne 18 sera livrée à temps. Or, malgré mes demandes répétées, je n'ai jamais obtenu d'engagement sur ce point de la part du gouvernement* », explique-t-il.

Le retrait suscite la même indignation d'autres élus promoteurs du projet. « *Les prétendues faiblesses du dossier sont de faux arguments*, s'exclame Luc Carvounas, député (PS) du Val-de-Marne, cheville ouvrière du dossier avec le maire de Neuilly. *En décochant l'Expo, le gouvernement s'évite simplement de chercher les fonds pour le métro du Grand Paris que la technostructure ne sait pas financer.* »

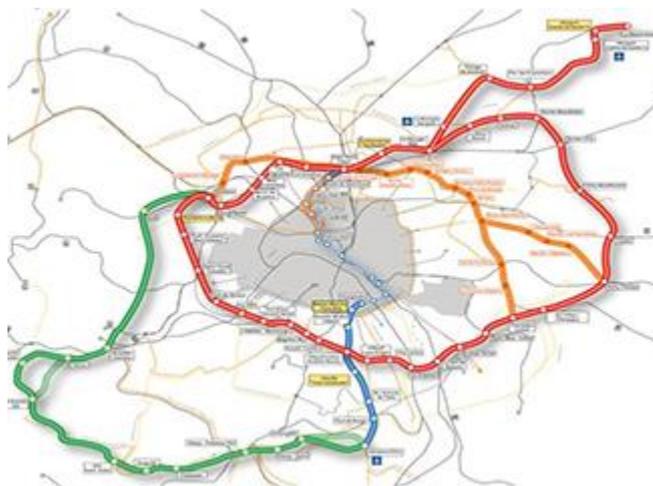
« *Je ne voudrais pas que l'Etat recule sur tous les grands projets d'investissements structurants de ce pays* », s'est inquiétée, dimanche, au « Grand jury RTL-Le Figaro-LCI », Valérie Pécresse, présidente (Les Républicains) de la région Ile-de-France.

Contrairement à Matignon, M. Macron avait donné son feu vert au dépôt de candidature, en septembre. Dans la préface au dossier déposé au BIE, le chef de l'Etat rappelait son « *engagement résolu, au côté des porteurs de cette belle aventure, pour mener à bien sa réalisation* ».

Par [Béatrice Jérôme](#)

## **BUSINESS IMMO – 23/01/2018**

### **5 Une "journée sans département" en Ile-de-France le 7 février**



**Les sept départements franciliens organiseront le 7 février une "journée sans département", en fermant tous leur services départementaux, pour protester contre une éventuelle disparition des départements de petite couronne dans le projet "Grand Paris" qu'[Emmanuel Macron](#) doit bientôt dévoiler.**

Dans un courrier adressé "aux usagers des services départementaux", [Stéphane Troussel](#), président PS du département de la Seine-Saint-Denis, explique que "cette mesure inédite et exceptionnelle" vise à "alerter le gouvernement et sensibiliser les usagers (...) qui ne sont malheureusement pas placés au coeur de ces débats essentiels pour la démocratie locale".

"Depuis plusieurs mois, le gouvernement a engagé un nouveau chantier de réforme territoriale qui a relancé la volonté de supprimer la Seine-Saint-Denis", dit-il. Les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne sont également concernés. Cela aura des "conséquences très concrètes sur les services publics que rendent chaque jour les 8 300 agentes et agents départementaux dans les crèches, les collèges, les PMI, sur les routes, dans les parcs, à la MDPH, dans les services sociaux, et donc sur votre quotidien" en Seine-Saint-Denis, assure-t-il.

Lors d'une "journée sans départements" le 7 février, "l'ensemble des services départementaux seront fermés", ajoute Stéphane Troussel. En Seine-saint-Denis, un rassemblement aura lieu sur le parvis de la Préfecture à Bobigny. Pour le président du département, "rayer la Seine-Saint-Denis de la carte, c'est également une réelle menace, en période d'argent public rare, pour les politiques volontaristes que nous avons décidé de mener au-delà de nos compétences obligatoires".

Il a cité les exemples du "chèque-réussite de 200 € pour les élèves de 6e", la "prévention du décrochage scolaire", le "plan de rénovation des piscines", le "soutien à la culture et aux clubs sportifs de la Seine-Saint-Denis" ou encore le "soutien à l'amélioration énergétique des logements. Les sept départements d'Ile-de-France sont l'Essonne, les Hauts-de-Seine, la Seine et Marne, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne, le Val-d'Oise et les Yvelines.

**LES ECHOS – 23/01/2018**

## 6 Actus franciliennes

### **75** PARIS 4ÈME ÉDITION DU PRIX PARIS SHOP & DESIGN

Jusqu'au 30 avril 2018, les commerçants, architectes et designers parisiens peuvent déposer leur dossier de candidature pour l'une des six catégories de la 4ème édition du prix Paris Shop & Design. Un jury sélectionnera les meilleures réalisations. Le prix récompense les réalisations de moins de 3 ans (création ou rénovation de point de vente). Plus d'informations sur : <http://www.parishopdesign.com>

### **78** YVELINES RÉUNION SUR LA STRATÉGIE WEBMARKETING

Lundi 29 janvier de 9h à 11h, le SQY Cub (Guyancourt) accueille une réunion gratuite sur la stratégie webmarketing : éviter les pièges des idées reçues, identifier les clés de succès du projet, analyser les bénéfices concrets d'un site internet, choisir les réseaux sociaux efficaces pour l'entreprise, intégrer l'importance d'une stratégie de contenu Web. Inscription en ligne sur : <https://www.weezevent.com/290118>

### **91** ESSONNE RÉUNION «MEETIC» À LACCI

Mardi 30 janvier, de 12h à 14h, à la Capsule de la CCI

Essonne (Évry), l'équipe numérique invite les professionnels essonnais du numérique, du web, de l'e-commerce, de l'informatique... à se rencontrer au cours d'un speed-meeting festif. Information et inscription sur : <https://goo.gl/QvnNBE>

### **92** HAUTS- DE-SEINE RÉUNION SUR LE FINANCE- MENT PAR LE CROWFUNDING

Vendredi 9 février de 9h30 à 12h, le Service Développement Économique et Emploi de Saint-Cloud organise, en partenariat avec l'association Salvetera, un petit déjeuner sur le financement d'un projet d'entreprise par le crowdfunding. La réunion présentera les solutions alternatives ou complémentaires au prêt bancaire traditionnel, les aides possibles, les critères et les points clés d'un dossier. La réunion aura lieu à Saint-Cloud. L'inscription est obligatoire avant le 1er février : [inscription@saintcloud.fr](mailto:inscription@saintcloud.fr) ou par téléphone au 01 46 02 46 58.

### **93** SEINE- SAINT-DENIS TALENTS DU BLANC-MESNIL ET DE SEINE-SAINT-DENIS

Vendredi 26 janvier 2018, à 19h, au Théâtre du Blanc-Mesnil, l'association Ambition & Réussite organise une rencontre dédiée aux réussites et acteurs du changement en Seine-Saint-Denis. Deux cents

entrepreneurs, leaders associatifs, jeunes actifs, seniors et étudiants du département sont attendus pour cette première édition. L'entrée est libre sur inscription obligatoire (places limitées) : <https://goo.gl/43Qu8X>

### **94** VAL- DE-MARNE RAPPORT D'ENQUÊTE SUR LE QUARTIER PASTEUR À VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

Les conclusions du rapport sur le projet de délimitation du secteur de renouvellement urbain « Pasteur » en zone C du PEB de l'aéroport d'Orly ont été remises au préfet du Val-de-Marne. Ces documents sont consultables en ligne : <https://goo.gl/heZdWx>

### **95** VAL- D'OISE LA NUIT DU FINANCEMENT DU PROJET D'ENTREPRISE

Jeudi 1er février, de 18h à 21h, Val-d'Oise Technopole organise « La nuit du financement ». Cette soirée s'adresse à tous les porteurs de projet, jeunes entreprises et PME désireuses d'en savoir plus sur les différents modes et aides au financement de projet. Ils pourront s'informer sur les relations avec la banque, la levée de fonds, le prêt à taux 0, les fonds de revitalisation... La réunion aura lieu à La Pépinière à Montmagny. L'inscription est gratuite mais requise : <https://goo.gl/oy8BBX>

## LE MONDE – 23/01/2018

### 7 Anne Hidalgo : « Ma bataille n'est pas contre la voiture, mais contre la pollution »



## **Dans un entretien au « Monde », la maire de Paris défend sa politique de restriction de la place de la voiture pour « ne pas laisser un scandale sanitaire se développer ».**

Interdiction du diesel en 2024 et de l'essence en 2030, fermeture des voies sur berges, restrictions de circulation... la politique antipollution de la maire socialiste de Paris suscite des crispations. Anne Hidalgo organisera une votation citoyenne au printemps.

### **Il n'y a pas eu de nouveaux véhicules interdits en janvier sur la base de la vignette Crit'Air. Vous ressentez le besoin de faire une pause, de relâcher la pression sur les Parisiens ?**

Non, nous interdisons les véhicules polluants progressivement selon les dates que nous avons annoncées. Les Crit'Air 4 seront interdits au premier semestre 2019, puis les Crit'Air 3 en 2022, pour arriver à la fin du diesel à Paris en 2024.

En ce qui concerne la fin des véhicules thermiques, d'ici à 2030, c'est une mesure du plan climat que je soumettrai à la votation citoyenne. Douze ans, cela permet à chacun de se projeter et se préparer. Personne n'est pris au dépourvu.

### **2024 pour un Paris sans diesel, c'est réaliste ?**

Absolument. Quand j'ai été élue, on envisageait même 2020 comme cap. J'ai entendu les remarques des professionnels, qui avaient besoin de plus de temps. Si on veut par exemple que les flottes de bus de la RATP aient entièrement basculé vers une nouvelle motorisation, le bon calendrier c'est 2024. J'ai encore eu une réunion récemment avec la RATP sur la montée en charge des achats de bus électriques ou au gaz. Et les Jeux olympiques vont être un accélérateur de cette transition écologique.

### **Comment se passera cette votation ?**

Nous allons l'organiser un dimanche au printemps, avant ou après le dernier vote sur le plan climat au Conseil de Paris. Je souhaite que tous les Parisiens inscrits sur les listes électorales puissent y participer donc y compris les citoyens européens, mais aussi les résidents non-communautaires qui vivent dans la capitale. Et je souhaite pouvoir l'ouvrir aux 15-18 ans car il s'agit de leur avenir.

### **Vous ne craignez pas la réponse des Parisiens ? L'interdiction des voitures diesel et essence, ce n'est pas une mesure très populaire...**

Au contraire, c'est une mesure très populaire à Paris pour lutter contre la pollution. Les Parisiens l'ont compris. C'est pour cela qu'ils m'ont élue en 2014. La proposition qui leur était faite était très clivée. Je leur proposais la sortie du diesel en 2020, la fermeture des voies sur berges aux voitures, les restrictions de circulation... tout cela était clairement énoncé dans mon programme. En face, la position de la droite et du centre était de ne pas faire tout ça. Les Parisiens ont choisi un cap volontariste sur la question de l'écologie.

Et les remontées que j'ai aujourd'hui des Parisiens, c'est : « Ne lâchez rien sur la pollution ! » Nos enfants sont en train de pâtir de maladies respiratoires ; trop de petits sont asthmatiques ; il y a 2 500 morts par an causées par la pollution de l'air. En mars, nous présenterons les résultats d'une nouvelle étude de chercheurs de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris qui vient confirmer les conséquences des pics de pollution sur la santé des habitants de la capitale.

### **Il y a une autre petite musique qui émane des taxis, des automobilistes qui râlent contre les bouchons...**

C'est compliqué de changer de modèle dans une ville qui a fait du tout bagnole pendant cinquante ans. Les bouchons, c'est vieux comme Paris. Des textes de Balzac et de Hugo évoquent les embouteillages dans la capitale. Les reportages de l'Institut national de l'audiovisuel montrent les bouchons place de la Concorde dans les années 1950, 1960, 1970, 1980. A l'époque, c'était open bar pour l'automobiliste.

Je me souviens des réunions publiques en 2001-2003 sur le tramway : on était face à des salles hystériques, on se faisait traiter de dictateurs. En 2006, on inaugure le tramway et les Parisiens nous disent : « Qu'est-ce que vous nous avez emmerdés et qu'est-ce qu'on vous a emmerdée, mais vous aviez raison. » En revanche, la droite parisienne ne vient pas à l'inauguration, elle boycotte.

### **Dix ans plus tard, l'opposition dénonce votre « autoritarisme »...**

Ce sont les mêmes mots utilisés depuis 2001 par la droite parisienne pour attiser un débat dans lequel elle n'est pas à l'aise car elle voit bien que les Parisiens veulent moins de pollution et que seul un sur dix prend sa voiture pour aller travailler.

Ce qui a changé, c'est l'intervention des lobbies de l'industrie des énergies fossiles. Mon annonce de la fin du diesel les a amenés à être très méthodiques dans leur soutien aux attaques dirigées contre moi et même à générer certaines de ces attaques.

Les maires étrangers avec lesquels je travaille sont confrontés à des pressions similaires. Peut-être que ces lobbies ont compris que les édiles des grandes métropoles sont des prescripteurs. Si Paris, New York, Montréal, Los Angeles ou Mexico disent stop au diesel, cela change la donne. Ces villes-mondes représentent 650 millions d'habitants et 25 % du produit intérieur brut mondial. Longtemps les maires n'étaient pas dans les radars des lobbies ; ils attaquaient les pouvoirs européens, les parlementaires et les ministres ; aujourd'hui, les édiles sont en première ligne.

### **Quels types de menaces avez-vous subi ?**

Un acteur éminent de ce lobby est venu me voir au début de mon mandat en me disant : « Vous allez changer de discours. Et si vous ne changez pas de discours, je vous rendrai responsable de la baisse de l'emploi dans le secteur automobile et on vous fera battre en 2020 ». C'était un jour de pic de pollution.

J'ai répondu à ce monsieur : « Vous êtes sans doute très puissant. Mais moi, je préfère être du bon côté de l'histoire car vous aurez sûrement à faire un jour à tous ces gens qui vont mourir des particules. Vous savez qu'elles sont extrêmement nocives, vous nous expliquez qu'elles sont capturées par vos filtres, mais ils laissent en fait passer les plus fines, les plus dangereuses. Je ne veux pas être celle qui, en connaissance de cause, laisse un scandale de santé publique se développer ». C'était avant le dieselgate.

### **Vous n'avez aucun regret ?**

Si j'avais voulu rester dans mon petit confort, j'aurais pu y aller à petits pas, histoire de surfer sur la vague. Ça m'aurait permis d'éviter de me prendre le lobby du diesel en pleine figure.

Mais le sujet de la pollution est tellement grave ! Les questions de santé publique sont cruciales pour moi. Peut-être parce que j'ai été inspectrice du travail, que j'ai vu les maladies professionnelles, l'amiante... J'ai une sensibilité particulière, comme beaucoup de Parisiens et de Parisiennes d'ailleurs. Si bien que je me suis dit : « OK, tu vas prendre des coups, mais tu n'as pas le droit de ne pas y aller. »

### **La voiture, c'est une bataille politique ?**

Ma bataille n'est pas contre la voiture, mais contre la pollution. C'est un changement de modèle. Certains le voient comme une contrainte, comme s'ils perdaient une part de leur confort. Or c'est une opportunité, y compris économique. On ne peut pas s'accrocher à un modèle du passé au nom de l'amortissement d'investissements massifs dans le diesel et au détriment de la santé. Je sais que c'est compliqué car cela nécessite des changements de modèle économique et industriel, de comportements personnels. Et ça ne se fait pas naturellement pour certains. Donc il faut les accompagner.

### **Comment ?**

D'abord, Paris a le réseau de métro le plus dense au monde. C'est une base que beaucoup de villes n'ont pas. Il faut l'entretenir et continuer à l'étendre, aux quartiers enclavés de la petite couronne ou aux départements de grande couronne pour faciliter les déplacements de banlieue à banlieue. C'est l'objet du Grand Paris Express, dont le calendrier de livraison doit être respecté. Nous avons aussi apporté de nouvelles mobilités. Avec le tramway, Autolib', Vélib'. Même si avec le nouveau marché, il y a une période difficile.

### **Le nouveau Vélib' est aux abonnés absents. Vous ne regrettez pas d'avoir changé de prestataire ?**

La loi nous imposait de lancer un nouvel appel d'offres. JC Decaux avait fait un travail formidable. Passer à une autre entreprise, qui débarque dans l'univers parisien, il ne m'avait pas échappé que cela n'allait pas se faire facilement. Je mets la pression tous les jours sur le nouveau prestataire pour qu'il réponde au mieux au cahier des charges. Et nous avons décidé de dédommager les abonnés en leur remboursant le mois de janvier. Si les retards persistent, je suis favorable à ce que nous remboursions aussi février.

### **Ce nouveau prestataire n'est pas responsable du retard pris dans le développement du plan vélo...**

Le plan vélo, je dois le négocier avec la préfecture de police. Il y a des endroits où la Ville de Paris ne peut pas décider sans elle. Nous essayons d'accélérer car Paris est très en retard. Mais je veux avancer sans passage en force, sans aller au clash permanent ; donc oui, je l'admets, avec le préfet, nous discutons au tronçon près. Mais nous avançons, notamment sur des pistes bidirectionnelles qui sécurisent l'usage du vélo.

### **Le « passage en force », on vous l'a reproché dans le dossier de la fermeture des voies sur berges...**

Il n'y a pas eu de passage en force. J'ai été élue avec cette mesure dans mon programme. Un premier vote a été organisé juste après mon élection, un an de concertation, un comité de suivi avec un avis positif du préfet. Le conseil régional d'Ile-de-France et sa présidente Valérie Pécresse ont décidé d'en faire un combat politique. Elle aurait mieux fait de consacrer toute cette énergie à faire en sorte que le réseau de transport en commun francilien fonctionne mieux.

### **Vous partagez avec Valérie Pécresse votre opposition à un péage urbain. Le gouvernement veut favoriser sa mise en place...**

Tout dépend ce que l'on appelle péage urbain. S'il s'agit de faire payer l'ensemble des personnes qui entrent dans Paris en voiture, je suis contre. Cela créerait une discrimination en fonction des revenus. En revanche, je suis favorable à tout système qui renforcerait et automatiserait le contrôle des vignettes Crit'Air, pour s'assurer que les véhicules qui entrent dans la capitale ont bien le droit d'y circuler. Nous pouvons aussi regarder chez nos voisins du nord de l'Europe, qui ont expérimenté des péages positifs : les citoyens qui renoncent à circuler en voiture aux heures de pointe reçoivent un bonus.

### **Concernant Crit'Air, votre adjoint aux transports a reconnu que les contrôles étaient très compliqués...**

C'est vrai. Des dispositifs de vidéo surveillance devraient permettre de vérifier la couleur de la vignette. Le système le plus efficace serait le contrôle des plaques d'immatriculation et des amendes automatiques pour ceux qui ne respectent pas les restrictions de circulation. En attendant, je dispose tout de même de nouveaux moyens pour renforcer ce contrôle, puisque j'ai accueilli, le 1<sup>er</sup> janvier, plus de 1 800 agents anciennement affectés à la préfecture de police dont une partie sera chargée du contrôle des vignettes Crit'Air.

### **Ne faudrait-il pas étendre Crit'Air au-delà du périphérique pour protéger les populations les plus exposées, qui résident à sa proximité ?**

Si bien sûr. La politique que l'on conduit à Paris doit être portée à l'échelle métropolitaine qui représente 7 millions d'habitants. J'ai dit à Emmanuel Macron que la Métropole doit avoir le droit d'agir elle aussi dans le domaine des transports. Le périphérique va profondément changer. On peut avoir assez vite des files dédiées pour les transports collectifs et non polluants, pour le covoiturage. Cette file serait un bonus pour tous ceux qui adoptent des comportements vertueux. Le périph' peut aussi être un terrain d'expérimentation pour les véhicules autonomes.

**Peut-on continuer à accueillir des enfants dans des crèches et des écoles en bordure du périphérique ? Il y a une urgence sanitaire.**

L'urgence sanitaire, c'est de supprimer les sources de pollution et donc les motorisations polluantes. On sait qu'il y a des endroits comme Porte de Bagnolet, près des gros échangeurs, qui posent problème. Nous travaillons aussi sur la qualité de l'air intérieur. Il y a des expérimentations pour équiper les crèches de systèmes de purification.

**La gestion des pics de pollution pose problème. Trouvez-vous normal que la préfecture attende systématiquement la fin des épisodes pour décréter la circulation différenciée ?**

Il y a un problème, un peu atténué, certes, depuis que le comité d'expert ne se réunit plus à 17 heures mais à 11 heures. Mais on n'est pas allé vers ce que je demandais : l'automatisme. Il faut être sérieux. A partir du moment où il y a un risque, les autorités publiques doivent déclencher automatiquement la circulation différenciée.

**Les transports en commun ne sont plus gratuits lors des pics de pollution...**

Je le regrette. C'est un recul. A l'heure où nous devons rendre les transports en commun plus attractifs pour les citoyens, en Ile-de-France, c'est le contraire : la région décide à chaque rentrée d'augmenter le prix du passe Navigo. A Paris, j'ai donc décidé d'accorder à partir de juin sa gratuité aux plus de 65 ans, sous condition de ressources, pour favoriser la mobilité de nos aînés et les accompagner vers l'usage des transports en commun.

Propos recueillis par [Stéphane Mandard](#)

**::: MEDEF**

**EUROPE 1 – 23/01/2018**

**8 Le futur patron du Medef devra "faire de la pédagogie", selon Pierre Gattaz**



**Le patron du Medef a évoqué au micro d'Europe 1 sa succession, qui sera effective en juillet prochain. Jean-Dominique Sénard, patron de Michelin, est hors course.**

Qui va succéder à [Pierre Gattaz à la tête du Medef](#) ? Le PDG du groupe Radiall, en poste depuis juillet 2013 et invité d'Europe 1 mardi matin, arrive au terme de son mandat cette année et la personne qui prendra sa suite n'est pas encore connue.

**Pas de statuts modifiés pour Sénard.** Jean-Dominique Sénard était un temps pressenti. Mais le patron de Michelin était trop vieux et les dirigeants du "Mouvement des entreprises de France" ont décidé de ne pas modifier les statuts pour lui permettre de concourir. "Le corps électoral du Medef n'a pas souhaité modifier ses statuts", résume laconiquement Pierre Gattaz.

**Plus d'"accompagnement", moins de "combat".** S'il a bien pris soin de ne pas évoquer d'autres noms que Jean-Dominique Sénard dans une élection où les appétits s'aiguisent en coulisses, Pierre Gattaz a en revanche dressé le portrait de celui qui va prendre la succession du mouvement en juillet prochain, faisant le parallèle avec l'attitude globale du mouvement : "On est un peu moins dans le combat systématique. Il faut continuer d'avoir quelqu'un qui fait de la pédagogie sur le rôle fondamental de l'entreprise. On est beaucoup dans de l'accompagnement, [...] on fera moins de social au niveau national", a-t-il détaillé.

**REPLAY :** <http://www.europe1.fr/economie/le-futur-patron-du-medef-devra-faire-de-la-pedagogie-selon-pierre-gattaz-3553652>

## LA TRIBUNE/ACTEURS DE L'ÉCONOMIE – 23/01/2018

### 9 Patrick Martin : "Je veux remettre un patron à la tête du Medef"



L'actuel et ancien [de 2007 à 2011] président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes, âgé de 57 ans, veut mettre fin aux "flottements" inhérents à la présidence Gattaz et restaurer un leadership "durement éprouvé".

**Auto-proclamé porte-parole des "petits et des sans-grade", le président du Medef Auvergne Rhône-Alpes et président de l'ETI Martin Belaysoud Expansion, qui brigue la présidence du syndicat patronal, fait de sa faible influence au sein de la gouvernance l'un des axes cardinaux de sa candidature : démonter le système pour revitaliser la réputation et le "leadership" de l'organisation.**

"Oxygéner *le Medef*". Voilà à quoi Patrick Martin veut s'employer s'il est élu. Oxygéner, mais aussi, en filigrane, extraire l'organisation des vicissitudes qui à ses yeux depuis plusieurs années altèrent sa crédibilité et sa réputation. Citons pêle-mêle un assujettissement au "*tout dialogue social*", des turpitudes internes et des pratiques opaques dont la fameuse réunion du 11 décembre scellant la mise à l'écart de Jean-Dominique Senard fut une "*énième*" démonstration, une dichotomie industrie services toujours vivace et "*insupportable*", l'incapacité "*de la tête*" de s'imposer et de "*trancher*", déléguant aux permanents des responsabilités inappropriées...

Bref, [le président de Martin Belaysoud Expansion](#) veut mettre fin aux "*flottements*" inhérents à la présidence Gattaz - auquel il reconnaît toutefois la malchance d'avoir dû composer avec un environnement politique "*longtemps hostile aux entreprises* » - et restaurer un leadership "*durement éprouvé*".

"Partout chez les adhérents, notamment au sein des territoires, le même diagnostic m'est rapporté, assure-t-il. Le Medef ne peut plus être, aux yeux de ses interlocuteurs institutionnels,

syndicaux, politiques, et surtout de ses membres, le 'parrain' d'un système aujourd'hui dépassé. Son image, sa cohésion et son champ de décision comme d'influence doivent être revitalisés."



## Son ETI, clé de sa légitimité

L'actuel et ancien [de 2007 à 2011] [président du Medef Auvergne-Rhône-Alpes](#), âgé de 57 ans, a longuement mûri son projet de candidature, qui a éclaté au printemps 2017. Fruit d'une "frustration partagée avec des homologues territoriaux", elle a pris place au moment où son groupe connaît une organisation managériale et des performances inédites.

En 2018, une fois Anjac CSI intégralement absorbé, le groupe bressan de négoce et de distribution "B to B" dans l'industrie et le bâtiment devrait atteindre 710 millions d'euros de recettes et "tripler ses résultats". En trente ans, la société familiale aura vu son chiffre d'affaires multiplié par 13 et les effectifs décuplés. Et c'est en premier lieu sur le succès de cette ETI [entreprise de taille intermédiaire, Ndlr] désormais déployée sur l'ensemble du territoire national que l'ex-président du Medef de l'Ain fonde "la légitimité" de sa candidature.

## Interprofessionnalité et oecuménisme

Le patron-d'entreprise-qui-veut-remettre-un-patron-aux-commandes-du-Medef égraine d'autres arguments : sa "sensibilité pour l'engagement collectif", un ego "largement contenu, comme le démontrent par le passé mes distances d'avec les opportunités de carrière institutionnelle", un "sens de l'ouverture et du pragmatisme qui régénérera le Medef" et un tempérament entier et déterminé qu'il veut exprimer pour désarmer les séides et profiteurs "du conservatisme et du système". Mais peut-on bien "désembourgeoiser" et même dépecer un système dont on est soi-même issu ? "J'y crois", affirme-t-il malicieusement en référence à la trajectoire d'Emmanuel Macron.

Ses adversaires déclarés (voir encadré) ou en préparation supposée de candidature ? Ce "Senard-compatible" affirme n'en craindre aucun. Ses appuis ? En premier lieu les présidents de Medef territoriaux (Paca, Île-de-France, Bretagne, Normandie, Corse, Grand Est). Son "public" ? "Ceux qui veulent échapper aux compromissions et au diktat de certaines fédérations toutes puissantes, c'est-à-dire les "petits et sans-grade", ainsi considérés par l'establishment et que je suis fier de représenter". Son leitmotiv : une culture de l'interprofessionnalité et de l'oecuménisme qu'il oppose aux logiques, "sectorielles et partisans", auxquelles peuvent se soumettre naturellement les candidats issus des branches.

## Le mois de mars, "zone de risque"

Une grande partie de son avenir se jouera en mars. À ce moment en effet seront constituées les nouvelles compositions du conseil exécutif d'une part, d'autre part de l'assemblée générale, deux instances au sein desquelles ses appuis et son influence sont aujourd'hui et devraient être demain significativement limités. Or, traditionnellement, les préconisations du conseil exécutif après audition des candidats conditionnent fortement voire dictent l'issue de l'élection.

Cette objective "zone de risque", ce fin tacticien ne l'évite pas, mais se refuse pour autant à la considérer comme rédhibitoire. "Faire la démonstration que l'on est étranger aux "petits arrangements" de l'appareil peut se révéler une force, plaide-t-il. Tout est ouvert". Verdict en mai.

Pour en savoir plus : <https://acteursdeleconomie.latribune.fr/strategie/2018-01-23/patrick-martin-je-veux-remettre-un-patron-a-la-tete-du-medef-765603.html>

Par Denis Lafay

## ::: ECONOMIE

LE FIGARO – 23/01/2018

### 10 La Cour des comptes rappelle à Macron l'urgence de faire des économies



**Son premier président, Didier Migaud, invite le chef de l'État à cesser la politique du rabout pour réduire la dépense publique et à accélérer les réformes.**

Le pupitre présidentiel tricolore jurait quelque peu au milieu des tapisseries et boiseries du palais Cambon où siège la Cour des comptes. Lundi matin, l'institution bicentenaire recevait le chef de l'État à l'occasion de sa très cérémonieuse audience solennelle de rentrée. Coquetterie de vieille dame voulant plaire au jeune président de la République, la Cour des comptes a tenu à montrer qu'elle avait pris, elle aussi, le virage du «nouveau monde». Sans avoir d'ailleurs à changer les fondamentaux de son discours sur la maîtrise des dépenses publiques et l'adaptation de l'État à la révolution numérique, des thèmes chers également au chef de l'État.

Emmanuel Macron a eu droit à une leçon maintes fois répétée entre les murs du palais Cambon, le premier président de la Cour des comptes, [Didier Migaud, recevant en effet son troisième président en exercice](#). «En matière de finances publiques, j'ai conscience du fait que le message de la Cour, comme les allers-retours de Sisyphe, peut paraître répétitif», s'en est presque amusé le haut magistrat, juridiquement inamovible. Avant de prévenir: la Cour des comptes fera son travail «sans alarmisme, mais sans complaisance, c'est-à-dire sans trembler».

L'ancien député socialiste, nommé en février 2010 par Nicolas Sarkozy après le décès de Philippe Séguin, a donc livré ses conseils au jeune président. «Trop souvent par le passé, la cigale a pris le pas sur la fourmi», a-t-il regretté. Pire, quand les gouvernants s'attaquent à la dépense publique, «la technique du rabout continue de tenir lieu d'alpha et d'oméga du pilotage budgétaire». Avec le [peu de résultats](#) que l'on sait: la France n'a pas présenté de budget à l'équilibre depuis 1974.

En réponse, Emmanuel Macron a voulu se montrer bon élève. Il a rappelé viser «60 milliards d'euros d'économies» sur le quinquennat, soit une baisse de trois points de PIB. «Chaque citoyen a une conscience aiguë que l'argent public est aussi son argent», a-t-il reconnu avant de développer sa vision de la réforme des finances publiques. «Nous avons créé des dépenses publiques parce que nous voulions régler des injustices, à défaut de régler les causes de ces injustices», a-t-il analysé. Lui a promis de s'attaquer aux causes profondes des maux français pour réduire la dépense publique. Et d'énumérer les trois domaines où le gouvernement a déjà engagé des réformes: la formation professionnelle, l'emploi et le logement.

Corollaire de ces changements de fond, leurs effets prendront du temps à se traduire en économies, plus longtemps en tous les cas que pour la politique du rabot, a glissé le président. Didier Migaud, pour qui les économies du gouvernement «doivent être affirmées et se concrétiser», doit donc se montrer patient, a sous-entendu Emmanuel Macron. D'autant plus que les résistances au changement seront nombreuses. «Sur chacun de ces sujets, nous nous sommes habitués à l'inefficacité de la dépense publique», a dénoncé le chef de l'État.

### **Une «réforme fanion»**

Le chef de l'État a promis par ailleurs que la mère de toutes les réformes, celle de la fonction publique, sera engagée dès février, voire dès la semaine prochaine. De source ministérielle, Matignon veut en effet présenter une «réforme fanion» le 1er février, lors du prochain comité interministériel dédié à «Action publique 2022». Ce grand train de réformes de l'État, qui ne touchera pas seulement les fonctionnaires mais aussi l'action de l'État, doit générer 4,5 milliards d'euros d'économies par an à partir de 2020.

En attendant, Emmanuel Macron a fixé lundi les grands principes des mesures à venir dans la fonction publique: rendre l'administration, à commencer par les hauts fonctionnaires, «plus déconcentrée» et «plus responsabilisée». Le chef de l'État s'est toutefois gardé de rappeler son objectif de supprimer 120.000 postes de fonctionnaires dans les trois fonctions publiques (État, collectivités et hôpital). Seuls 1.600, dans la seule sphère de l'État, ont été programmés en loi de finances pour cette année.

### **De jeunes énarques pour les priorités de l'État**

Le président de la République a annoncé lundi devant la Cour des comptes qu'il voulait revoir le déroulement des débuts de carrière des diplômés de l'École nationale d'administration (ENA). «Je souhaite que la sortie de l'ENA puisse être modifiée pour tenir compte des priorités gouvernementales, a-t-il expliqué. Nous avons besoin de jeunes talents afin de rénover la politique du logement et aux affaires sociales.» Ces passages dans des ministères en pleine réforme seraient temporaires, a détaillé le chef de l'État en des termes militaires: «Nous devons profondément changer ces débuts de carrière en sachant valoriser ces campagnes - car oui nous menons une forme de guerre contre la mollesse et la langueur» dans la haute fonction publique. Aujourd'hui, les 15 premiers au classement de sortie de l'ENA débutent dans les grands corps de l'État que sont l'Inspection des finances, le Conseil d'État et la Cour des comptes. Au moins par deux fois depuis 2010, les gouvernements ont tenté de réformer ce système. En vain.

[Guillaume Guichard](#)

## **L'OPINION – 23/01/2018**

### **11 Réforme des retraites: le projet de loi attendu au printemps 2019**



**Le président de la République a annoncé lundi que tous les textes relatifs à la réforme des retraites devraient être « finalisés » avant l'été 2019. Un calendrier qui, selon nos informations, inclut le processus législatif.**

Durant la campagne présidentielle le candidat Emmanuel Macron avait laissé entendre qu'il visait un régime unique de retraite obligatoire pour tous. Mais de nombreux paramètres potentiellement explosifs restent encore à déterminer.

La réforme des retraites, dont on ne sait encore rien, est plus que jamais à l'ordre du jour. Le président de la République qui intervenait lundi sur le thème de la dépense publique à la Cour des comptes, pouvait difficilement faire l'impasse sur ce gros chantier.

Pendant la campagne, il avait promis une réforme systématique, qui transformerait les nombreux régimes existants en un seul dispositif donnant, pour un euro cotisé, les mêmes droits quel que soit le statut des personnes concernées. Ce chantier a été confié à [Jean-Paul Delevoye, Haut-commissaire aux retraites](#), placé sous l'autorité de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn.

Les prises de contact avec les partenaires sociaux et les responsables des différents régimes de retraite ont commencé officiellement en novembre. Rien n'a filtré. Pour l'heure, l'ancien ministre de la fonction publique est fort peu disert quant à ses intentions. « Il continue ses consultations », disent les syndicats.

**Méthode.** Le secret absolu fait aussi partie de la méthode Macron, surtout sur un sujet aussi sensible et potentiellement explosif. Le président de la République avait réussi à éteindre l'incendie début septembre, après qu'ont été exhumés des propos qu'il avait tenus durant l'été avec des cheminots, évoquant la suppression du régime spécial de la SNCF dès fin 2018... Quant à Jean-Paul Delevoye qui s'était risqué à accorder une interview aux quotidiens régionaux du groupe Ebra, mi-décembre, sur l'avancée de sa réforme, il s'était lui aussi gentiment fait rappeler à l'ordre.

Lundi, c'est le président lui-même qui a annoncé le calendrier de sa réforme. « Ce gros chantier s'ouvrira dès cette année et je souhaite que l'ensemble des textes soient finalisés d'ici à l'été 2019 », a-t-il expliqué devant les Sages de la rue Cambon. Toute la question est désormais de savoir si le processus législatif commence ou se termine à l'été 2019, ce qui fait une différence majeure de près de six mois... Selon nos informations, le gouvernement veut que tous les textes aient été votés à cette échéance, avec le dépôt du projet de loi au printemps 2019 et un vote avant l'été.

« Pour le moment, il s'agissait de simples prises de contact avec le haut-commissariat. Les concertations vont désormais commencer très vite », dit Frédéric Sève, secrétaire national en charge des retraites à la CFDT. « Malgré tout, nous avons échappé à une loi en 2018. Cette détente du calendrier est une bonne nouvelle et elle est à mettre au crédit de Jean-Paul Delevoye », selon Philippe Pihet, secrétaire confédéral chez FO. Cela permettra aussi de laisser passer [plus sereinement les échéances syndicales](#), importantes de 2018, avec le congrès de FO en avril, celui de la CFDT en juin, sans oublier le point d'orgue en décembre, avec les élections professionnelles dans la fonction publique !

**Un seul régime.** Quant au contenu de la réforme, Emmanuel Macron a clairement indiqué qu'il souhaitait passer « des 37 régimes de retraite actuels à un régime simplifié et lisible », ce qui laisse entendre qu'il n'y aurait plus qu'un seul et unique régime de retraite obligatoire. « Je suis déçu de cette annonce, qui semble indiquer qu'avant même que la concertation n'ait démarré, elle a déjà donné son résultat », dit Philippe Pihet. Mais, là encore les interprétations vont de bon train. S'agit-il d'un régime unique mais du maintien de plusieurs caisses de retraite appliquant les mêmes règles, ce que semblent privilégier les syndicats, ou bien d'un régime unique avec une caisse unique ?

En tout cas, [selon le dernier baromètre de la Drees](#) (études et statistiques du ministère de la Santé), 84 % des Français souhaitent un socle commun des régimes de retraites, mais pour 45 % d'entre eux avec le maintien de certaines différences selon le statut professionnel. Les 39 % restants préféreraient un seul régime de retraite commun à tous.

Lundi le président a surtout rappelé qu'il voulait un « grand choc de lisibilité et de simplification », pour permettre « à tous les usagers de comprendre en temps réel où ils en étaient en termes de droits à retraite » et pour éviter de « pénaliser ceux qui n'avaient pas de carrière linéaire » et passaient d'un statut à un autre. Sur ce point, les Français sont tout à fait d'accord, 41,1 % d'entre eux estimant que le

système actuel est injuste, selon la dernière enquête [« Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite »](#), de la Caisse des Dépôts.

[Mireille Weinberg](#)

**LE POINT – 23/01/2018**

## **12 Comment la majorité veut orienter votre épargne vers les PME**



La députée de l'Essonne Amélie de Montchalin discute avec Édouard Philippe, invité à s'exprimer, lundi 22 janvier lors du "Grand rendez-vous de l'investissement productif".

### **La République en marche à l'Assemblée veut démontrer la pertinence de la politique fiscale de Macron en incitant les épargnants à financer les entreprises.**

« Assumez d'avoir supprimé l'ISF, nous avons libéré de l'argent pour les PME et donc pour l'emploi. Ne laissez jamais dire que nous faisons une politique pour les riches. » C'est en ces termes que [Bruno Le Maire](#) s'est adressé aux parlementaires de sa majorité, lundi, à l'[Assemblée nationale](#). Le ministre de l'Économie et des Finances intervenait devant un parterre de banquiers, d'assureurs, de conseillers en patrimoine, de gestionnaires d'actifs, invités au « Grand rendez-vous de l'investissement productif » organisé à l'Assemblée nationale par le groupe La République en marche à l'initiative de la députée de l'Essonne Amélie de Montchalin, lundi matin.

Objectif : démontrer aux Français que l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique à 30 % sur les revenus du capital (prélèvements sociaux compris) ainsi que la transformation de l'ISF en impôt sur la seule fortune immobilière n'était pas un cadeau aux riches, mais une mesure efficace pour drainer les capitaux vers le financement des petites et moyennes entreprises (PME) après les dures critiques adressées à l'encontre de la politique fiscale du gouvernement lors de l'examen de la loi de finances 2018 au Parlement.

Le diagnostic est connu depuis des années : les entreprises françaises (comme leurs concurrentes européennes) ne se financent pas assez par levées de fonds propres et trop par l'endettement, contrairement à ce qui se passe aux [États-Unis](#). « Quand un ménage américain investit la majorité, 57 % exactement, de son épargne financière en actions, un ménage français la place à l'inverse, à 69 %, en produits de taux, y compris parce qu'on l'y a incité depuis longtemps, par des exemptions fiscales notamment », a déploré le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, entre deux tables rondes.

### **Vers une nouvelle assurance-vie ?**

Pour inverser la tendance, « les entreprises doivent être prêtes à ouvrir leur capital », y compris les PME familiales, avec le risque de perdre le contrôle de l'entreprise. En échange, pour les aider à trouver des investisseurs, le [ministère de l'Économie](#) et les députés entendent rénover les tuyaux entre l'épargne abondante des Français – leur taux d'épargne atteint 14 % de leur revenu disponible brut, un record en Europe – et leurs besoins de financement. Un but poursuivi par les deux anciennes majorités, sans succès probant...

Plusieurs pistes, classiques, sont sur la table : d'abord mieux orienter les fonds de l'assurance-vie, qui représentaient 1 900 milliards d'euros d'encours fin septembre 2017. Cela suppose de diversifier les investissements réalisés, qui sont aujourd'hui concentrés sur les dettes publiques dans « le fonds en euros », et ce, malgré le fort développement des « unités de compte » qui permettent des investissements plus risqués mais plus rentables pour l'épargnant. D'autant que ces derniers n'offrent pas de protection en capital, une sécurité très recherchée par les Français.

Les fonds « euro-croissance », sorte de troisième voie créée par l'ancienne majorité, sont pour l'instant restés confidentiels. Pas plus de deux milliards d'euros y ont été investis jusqu'à présent, a regretté le gouverneur de la Banque de France. Notamment parce que le capital investi n'est garanti qu'au terme du contrat, alors que l'argent peut être retiré n'importe quand, au risque d'enregistrer des pertes.

La baisse des rendements offerts par les fonds en euros, inéluctable avec la diminution des taux d'intérêts de ces dernières années, couplée avec l'arrivée à échéance des anciennes obligations plus rémunératrices, devrait encourager le mouvement vers une prise de risque maîtrisée de la part des épargnants.

Le gouvernement entend aussi développer l'épargne retraite. Sollicités pour faire des propositions, le député des Yvelines Jean-Noël Barrot, et Alice Zagury, présidente de The Family, un fonds d'investissement et incubateur de start-up, avaient proposé d'unifier les produits d'épargne-retraite existants en un « Compte Avenir », individuel ou collectif, sur la base de caractéristiques communes des produits de retraite (blocage de l'argent en phase de constitution, mise en place d'une gestion pilotée des encours, sortie privilégiée en rente avec des possibilités de sortie partielle en capital).

[Une consultation sur Internet a été ouverte le 15 janvier](#) pour nourrir le Plan pour la croissance et la transformation des entreprises (Pacte) que doit présenter Bruno Le Maire au printemps et qui devrait porter les mesures retenues en la matière. Cent vingt contributions ont déjà été reçues, selon Amélie de Montchalin.

L'élue de l'Essonne espère doubler la part de l'épargne des Français investie dans les fonds propres des PME d'ici la fin du quinquennat, en passant de 5 milliards à 10 milliards d'euros. « Je suis convaincue que le monde de la finance n'est ni sans nom ni sans visage et qu'il n'est pas notre ennemi », a-t-elle lancé à ses invités, en prenant explicitement le contrepied du discours de campagne de François Hollande en 2012. L'enjeu n'est pas seulement économique mais aussi politique : démontrer qu'[Emmanuel Macron](#) a eu raison de se priver de 4,5 milliards de ressources fiscales liées à l'ISF et à la fiscalité des revenus du capital pour améliorer le financement des entreprises...

Par [Marc Vignaud](#)

LE PARISIEN – 23/01/2018

### **13 Sommet «Choose France» : les principaux investissements annoncés à Versailles**



Emmanuel Macron, Mounir Mahjoubi et John Chambers (à gauche), ex PDG de Cisco et apôtre de la French Tech,

ce lundi lors du sommet sur l'attractivité de la France.

## Plusieurs investissements conséquents ont été annoncés ou confirmés à l'occasion du sommet «Choose France».

Toyota, Google, SAP, Facebook... autant de multinationales qui ont offert lundi à Emmanuel Macron des annonces d'investissements en France pour son sommet « Choose France » où il avait convié à Versailles 140 patrons de grands groupes. Lors d'un discours le soir tenu en anglais et à huis clos, hors presse, le chef de l'Etat a annoncé qu'il voulait renouveler l'événement tous les ans, juste avant le Forum de Davos, a indiqué l'Elysée.

Tour d'horizon des 3,5 milliards d'investissements et 2200 emplois annoncés ou confirmés à cette occasion.

### Les cinq principaux projets

Le constructeur automobile japonais **Toyota** [va investir 300 millions d'euros](#) et créer 800 emplois d'ici à 2020 sur son site d'Onnaing (Nord) près de Valenciennes. Investissement qui devra permettre de porter la capacité de production à 300.000 véhicules par an (contre 240.000 actuellement) et produire la quatrième génération de la Yaris en 2020 et un nouveau modèle l'année suivante.

Le principal éditeur européen de logiciels, l'allemand **SAP**, va investir 750 millions d'euros: 150 millions par an pendant les cinq prochaines années pour la recherche et développement pour « accélérer la croissance rapide de l'entreprise dans le cloud ainsi que l'apprentissage des machines, la blockchain, l'internet des objets ainsi que les logiciels en tant que service », selon le groupe.

Le groupe pharmaceutique suisse **Novartis** va investir au total 900 millions d'euros. Il s'agit en fait d'une confirmation d'investissements déjà annoncés dans le passé. 300 millions d'euros pour le futur siège social à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), 300 millions d'euros supplémentaires pour ses activités de recherche-développement en France, 100 millions d'euros pour l'extension de son site de biotechnologies à Huningue (Haut-Rhin) et 200 millions pour l'assainissement des berges du Rhin près de ce site.

**Facebook** va lancer en France deux programmes pour former au numérique 65.000 personnes d'ici à la fin de l'année prochaine et investir 10 millions d'euros dans l'intelligence artificielle. Dans le détail, le réseau social va mettre en place, en partenariat avec Pôle emploi, un programme pour former 50.000 personnes « éloignées de l'emploi » au numérique d'ici à la fin 2019. Par ailleurs, il veut former dès cette année 15.000 femmes pour les aider à créer leur entreprise.

[Google va ouvrir à son siège parisien un centre de recherche fondamentale consacré à l'intelligence artificielle](#), le troisième du géant américain du numérique après ceux de Mountain View (Californie) et Zurich (Suisse). Parallèlement, le nombre de salariés de Google à Paris passera de 700 à 1.000. En outre, le groupe va ouvrir quatre centres répartis dans l'hexagone pour proposer des formations gratuites dans le but de former chaque année 100.000 personnes au numérique.

### Et aussi...

**Manpower** va mener un projet de créations d'emplois dans les quartiers prioritaires politique de la ville (1.000 emplois CDI intérimaires en zones franches), proposant un formation associée à un métier demandé par le bassin d'emploi.

Le groupe américain **General Mills** va étendre une nouvelle ligne de production de bâtonnets glacés sur le site d'Arras (Pas-de-Calais), un investissement de 17 millions d'euros et une cinquantaine d'emplois à la clé.

**East Balt**, fabricant américain de petits pains travaillant pour la restauration rapide, va investir 37 millions d'euros sur son site du Plessis-Pâté (Essonne), 65 créations d'emplois attendues.

Le groupe américain **Fresh del Monte** (fruits et légumes transformés) va créer une usine de découpe de fruits frais de 10.000 m2 dans la Somme, pour un investissement de 9 millions d'euros.

**Airties** (fabricant de modems) va installer un centre d'innovation dans Paris intramuros avec une première équipe de 15 ingénieurs et un centre de recherche et développement à Rennes, projet qui devrait représenter 120 emplois sur trois ans à Paris et en Bretagne.

Le groupe sud-coréen **SPC** va investir 20 millions d'euros à Saint-James (Manche) pour la création d'une base industrielle pour la confection de viennoiseries surgelées, avec création de 45 emplois pour la première phase.

## ENTREPRISES

L'OPINION – 23/01/2018

### 14 Concurrence: les régions mettent la SNCF sous pression



**Plusieurs présidents de conseils régionaux se disent désormais prêts à confier leurs TER au privé dès l'an prochain. Le pas ne sera pas si facile à franchir mais la simple perspective de la fin du monopole réveille déjà l'entreprise publique**

Après Christian Estrosi en Paca et Hervé Morin en Normandie, Xavier Bertrand vient d'évoquer la possibilité de confier une partie des lignes ferroviaires des Hauts-de-France à d'autres opérateurs que la SNCF. Il envisage de se lancer dans un an à peine. L'heure de la libéralisation a-t-elle enfin sonné ?

Retards, annulations, délabrement des trains, manque de wagons, saleté, mauvaise information des voyageurs... Le tout pour un prix à prendre ou à laisser ! Longtemps, les présidents de région, qui organisent – et financent très majoritairement – les trains express régionaux (TER) ont subi sans broncher. Pesté sur les inconvénients du monopole sans vraiment envisager de se passer de la SNCF : pas facile de se dire prêt à donner sa chance au privé dans un pays qui a le culte du « service public », d'écouter la lassitude de l'utilisateur-contribuable-électeur quand on redoute des grèves paralysantes. Même quand on est de droite.

Et puis, en quelques mois, [l'exaspération a pris le dessus](#). Fin 2016, la région Paca a refusé de signer une nouvelle convention avec la SNCF. « La concurrence sera bénéfique à tous », région et usagers, du simple fait d'« avoir le choix de notre prestataire », clame aujourd'hui son président délégué, Christian Estrosi. « En Normandie, c'est le Moyen Âge », s'impatiente son homologue Hervé Morin, président de Régions de France. Dernier en date à s'exprimer : Xavier Bertrand, patron des Hauts-de-France, pour qui il y a « un problème avec la SNCF ». Il affirme désormais vouloir « aller vers l'ouverture à la concurrence dès cette année ».

Pas sûr pourtant qu'il sera possible d'aller si vite... L'Arafer, l'autorité régulatrice des transports, rappelle le cadre : « [Le quatrième paquet ferroviaire](#), adopté fin 2016 par l'UE, doit être transposé dans la loi française d'ici fin 2018. Il grave dans le marbre deux échéances : la mise en concurrence pour les TER sera possible en décembre 2019 et obligatoire à partir de 2023. » Et puis les questions pratiques sont encore nombreuses à résoudre. Les appels d'offres se feront-ils ligne par ligne, au risque de laisser les dessertes les moins rentables sans opérateur, ou par lot ? Comment donner aux nouveaux acteurs un accès aux gares qui appartiennent à la SNCF ? Quelles modalités de reprise du personnel ? Le cabinet d'Élisabeth Borne, la ministre des Transports, rappelle que [le rapport Spinetta sur l'avenir du rail, à la fin de ce mois](#), proposera un mode d'emploi de l'ouverture à la concurrence.

**Coup de pression.** Les présidents de région rebelles ne font-ils alors que s'offrir un coup de com' ? Certains font valoir que si l'ouverture à la concurrence n'est possible qu'en 2019, rien n'empêche de lancer dès maintenant des appels à manifestations d'intérêt pour les éventuels concurrents. Profitant de ce flou juridique, le conseil régional de Paca a voté, en octobre, un texte en ce sens. Selon un observateur de premier plan, « la région ne risque rien devant la justice administrative : la SNCF n'attaquera pas son client, elle aurait beaucoup trop à perdre. C'est sur le terrain politique que ça se joue ». Evoquer d'ores et déjà un recours à la concurrence est, a minima, une façon de mettre un gros coup de pression sur l'opérateur historique pour qu'il améliore son service.

Franck Lacroix, directeur général des TER de la SNCF, l'affirme : « Nous travaillons dur à renouer des négociations avec la région Paca. Nous reconnaissons que nous avons été, avec les TER, sur une trajectoire qui se finissait en impasse. Nos propositions d'amélioration portent leurs fruits ailleurs : fin mars, nous avons signé des conventions avec Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Normandie, Pays de Loire et Occitanie. » Soit six à huit ans de visibilité pour la SNCF dans ces régions même si, en gage de bonne foi, elle a accepté des clauses de fin anticipée et accepte que la concurrence puisse être testée avant la fin des conventions sur 10 % du réseau.

Des concessions pour sécuriser un marché à 4 milliards d'euros, financé aux trois quarts par les régions (subventions) et pour le quart restant par les usagers (billets et abonnements). Ces derniers devraient profiter des bienfaits de l'émulation avant même qu'elle soit effective : « La fréquentation des TER augmentera de 10 % d'ici à 2020 et les coûts, qui devaient augmenter de 14 % d'ici à 2020, baisseront », s'engage Franck Lacroix.

Mathias Vicherat, le directeur général adjoint du groupe SNCF, estime avoir déjà des résultats à faire valoir : « Après cinq années de baisse, 2017 a vu une hausse de 4,8 % de la fréquentation des TER grâce à un service amélioré, une plus forte régularité, un travail sur les prix et aux premiers effets des investissements sur le réseau : 5,2 milliards en 2017, et autant chaque année pour les dix ans à venir. En termes de recettes, 60 millions en plus ont été dans la poche des régions ».

**Trains vides et chers.** Les régions ne sont de toute façon pas près de se passer totalement de la SNCF, prévient Dominique Riquet (UDI-MoDem), vice-président de la commission transports du Parlement européen : « Elle a de quoi peser dans ses discussions. Elle peut mettre dans la balance les TGV, qui ne seront libéralisés que plus tard, et suggérer qu'elle ne desservira plus les extrémités de lignes où les trains ne roulent pas à grande vitesse. » Quand on sait à quel point les politiques adorent le TGV, [la SNCF ne se bat pas à mains nues](#).

Les régions ne sont d'ailleurs pas exemptes de contradictions : « Elles voudraient des dessertes denses mais peu coûteuses. Or, il n'y a pas de mystère : les trains vides coûtent cher ! » Les TER du Limousin, qui affichent la fréquentation la plus basse de France, sont aussi les plus onéreux : [90 % des coûts sont supportés par la région](#)...

L'exemple d'Auvergne-Rhône-Alpes éclaire ces contradictions. Deuxième région de France en termes de trafic, après l'Île-de-France, elle a signé, fin 2017, une convention assortie de bonus et de malus, qui les lie jusque 2023 : « Nous avons fixé des objectifs de ponctualité stricts sur quatre lignes ; à la SNCF de les respecter », explique-t-on au cabinet de son président, Laurent Wauquiez. Son entourage affirme avoir choisi de « travailler avec un opérateur fiable sur lequel on peut peser plutôt que de se lancer dans une concurrence mal maîtrisée dommageable aux voyageurs. » Ce qu'un proche de Laurent Wauquiez

résume en une litote : « Nous avons fait en sorte que la SNCF ait tout intérêt, financièrement et pour l'avenir de ses contrats, à se montrer exemplaire. »

[Emmanuelle Ducros](#)

LES ECHOS – 23/01/2018

## 15 Le plan choc de Carrefour



**+ VIDEO. Le premier distributeur français va supprimer 2.400 emplois, céder des magasins mais aussi investir lourdement dans l'e-commerce.**

Les salariés de Carrefour le craignent pour leurs emplois, les actionnaires l'espéraient pour faire remonter leurs titres : Alexandre Bompard, le [PDG](#) du premier distributeur français, a bel et bien décidé de briser des tabous.

Le groupe a publié ce mardi matin un communiqué sur le plan de transformation annoncé par son nouveau patron en juillet dernier. Lequel va dès 9 heures ce mardi le commenter devant la presse et la communauté financière.

### Plan de départs

Première mesure choc, Carrefour va supprimer 2.400 emplois dans les structures centrales, soit près d'un sur cinq. Du jamais vu chez le distributeur qui souligne cependant qu'il n'y aura aucun départ contraint. Il avait pu jusqu'ici absorber une organisation complexe et des frais de siège pléthoriques, ce n'est plus le cas. L'heure est à la simplification administrative et à la cure de minceur.

Le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, interrogé mardi matin en marge d'une réunion des ministres des Finances de l'UE à Bruxelles, a prévenu que « *l'Etat sera très vigilant sur l'accompagnement de chaque salarié concerné par le plan annoncé par Carrefour.* »

Deuxième mesure choc, redoutée aussi par les salariés des magasins concernés, Carrefour France va sortir de son périmètre 273 magasins ex-Dia « *en grande difficulté du fait de leur inadaptation à leur zone de chalandise depuis leur passage sous enseigne Carrefour* ». Le groupe annonce par ailleurs la cession dans les trois prochaines années de 500 millions d'euros d'actifs non stratégiques.

### Offensive digitale

A l'offensive cette fois, le plan « Carrefour 2022 » prévoit une enveloppe annuelle d'investissements de 2 milliards d'euros dès 2018. En regard, il annonce aussi une réduction des coûts de 2 milliards dès 2020 en année pleine. Dans le numérique, le distributeur va investir 2,8 milliards d'euros sur 5 ans (total des dépenses d'investissement et d'exploitation), « *soit six fois plus que les investissements actuellement consentis* », souligne-t-il.

L'objectif est d'atteindre un [chiffre d'affaires](#) de 5 milliards d'euros dans l'e-commerce alimentaire d'ici à 2022, afin d'avoir sur la Toile la même [part de marché](#), soit plus de 20 %, que dans les magasins... qu'il ne délaisse pas. Le distributeur ouvrira en effet « *au moins 2.000 magasins de proximité dans les cinq prochaines années et investira fortement les grandes métropoles européennes.* »

### **Opération stratégique en Chine**

A l'international, le neuvième distributeur mondial, selon le classement Deloitte, annonce la signature d'un [protocole d'accord](#) avec Tencent et Yonghui pour un investissement potentiel dans Carrefour Chine. « *Cette opération permettra de combiner le savoir-faire de Carrefour dans le domaine de la distribution avec l'excellence technologique de Tencent et l'expertise opérationnelle de Yonghui, en particulier sa maîtrise des produits frais* », commente le distributeur en ajoutant qu'à l'issue de l'opération, Carrefour demeurera le premier actionnaire de Carrefour Chine.

Au total, sans compter d'autres annonces, un plan moins douloureux, semble-t-il, qu'ambitieux. Les investisseurs achètent. Dès l'ouverture de la séance à la Bourse de Paris, le titre prend plus de 4%, plus forte hausse du SRD.

**EN VIDEO. 2.400 emplois supprimés : le plan choc de Carrefour //** <https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/0301193081669-le-plan-choc-de-carrefour-2147312.php>

Antoine Boudet

## **LE FIGARO – 23/01/2018**

### **16 Sanofi mise 10 milliards d'euros sur une biotech**



**En rachetant la société américaine Bioverativ, spécialiste de l'hémophilie, le groupe relance ses acquisitions après deux tentatives qui ont tourné court.**

Les discussions ont été engagées au cours de l'année dernière. En toute discrétion. Rien n'a filtré jusqu'au dernier moment. Dimanche, le *Wall Street Journal* a bien fait état de rumeurs. Elles étaient fondées: Sanofi, lundi matin, a annoncé son intention de racheter la société de biotechnologie américaine Bioverativ, cotée au Nasdaq. Elle formule deux traitements très innovants: Eloctate pour l'hémophilie de type A et Alprolix pour celle de type B.

[Le groupe français lancera en février une OPA qui doit être bouclée trois mois plus tard.](#) Au total, Sanofi déboursa 10,6 milliards de dollars, environ 10 milliards d'euros. L'acquisition sera financée pour moitié avec la trésorerie du groupe et pour moitié par emprunt. La précédente grande acquisition - pour 20 milliards de dollars - a été celle de Genzyme en 2011. Aujourd'hui, Sanofi Genzyme abrite le développement et la production de traitements des maladies rares, l'oncologie, l'immunologie et la sclérose en plaques. C'est cette entité que rejoindra Bioverativ.

La biotech est à la fois une entreprise jeune et ancienne. Elle n'existe en tant que société indépendante que depuis un an à peine. Elle est en fait issue de la scission et de la mise en Bourse de la division

d'une autre grande biotech américaine, Biogen, créée, elle, en 1978. Bioverativ devrait réaliser 1,2 milliard de chiffre d'affaires en 2017.

## 105 dollars par action

Pour Olivier Brandicourt, cette acquisition s'inscrit dans la stratégie qu'il a définie après sa nomination comme directeur général en 2015. «Il s'agit, rappelle-t-il, de nous renforcer dans les domaines où nous sommes leaders - diabète, vaccins, maladies rares - ou de choisir des cibles dans des domaines où nous ne sommes pas encore leaders - immunologie, sclérose en plaque, oncologie.»

La spécialité de Bioverativ, l'hémophilie - «la plus fréquente des maladies rares», souligne Olivier Brandicourt -, représente un marché de 10 milliards de dollars. Il devrait connaître une croissance annuelle de 7 % jusqu'en 2022 selon la World Federation of Hemophilia (WFH, Fédération mondiale de l'hémophilie). Dans le monde, 181.000 patients sont identifiés mais le nombre de malades serait de l'ordre de 400.000.

Le prix payé fait néanmoins tousser les investisseurs. Sanofi propose 105 dollars par action, soit une prime de 64 % par rapport au cours de clôture de vendredi de Bioverativ. Lundi, à l'ouverture, Sanofi reculait de plus de 4 % en séance. «Rien n'est très bon marché dans ce secteur, mais le marché semble sceptique sur le prix», souligne Terry Torrison, directeur général de la société de gestion McLaren Securities.

## Convaincre les actionnaires

En proposant un prix attrayant, Sanofi cherche à limiter tout risque de contre-offre et à convaincre les actionnaires de Bioverativ - principalement des fonds d'investissement et des investisseurs institutionnels. C'est aussi une OPA amicale. «Cette opération a été approuvée à l'unanimité par les conseils d'administration de Sanofi et de Bioverativ», prend soin de souligner le groupe français.

Depuis son arrivée à la direction générale de Sanofi, Olivier Brandicourt a essuyé quelques déconvenues, notamment avec deux opérations importantes qui ont fait long feu. Il y a un an, la société suisse Actelion (hypertension artérielle, sclérose en plaques, clostridium difficile) était entrée en négociations exclusives avec le géant américain Johnson & Johnson après de longs mois de valse-hésitation. Pendant cette période de discussions incertaines, [Sanofi avait tenté de s'attirer les faveurs d'Actelion](#). En vain. C'était une opération à 30 milliards de dollars.

Auparavant, un autre géant américain, [Pfizer, avait soufflé au laboratoire français, pour 9,3 milliards de dollars, la société américaine Medivation](#), convoitée pour son médicament phare, Xtandi, contre le cancer de la prostate. Autre déconvenue récente pour Sanofi, les résultats mitigés de son vaccin contre la dengue.

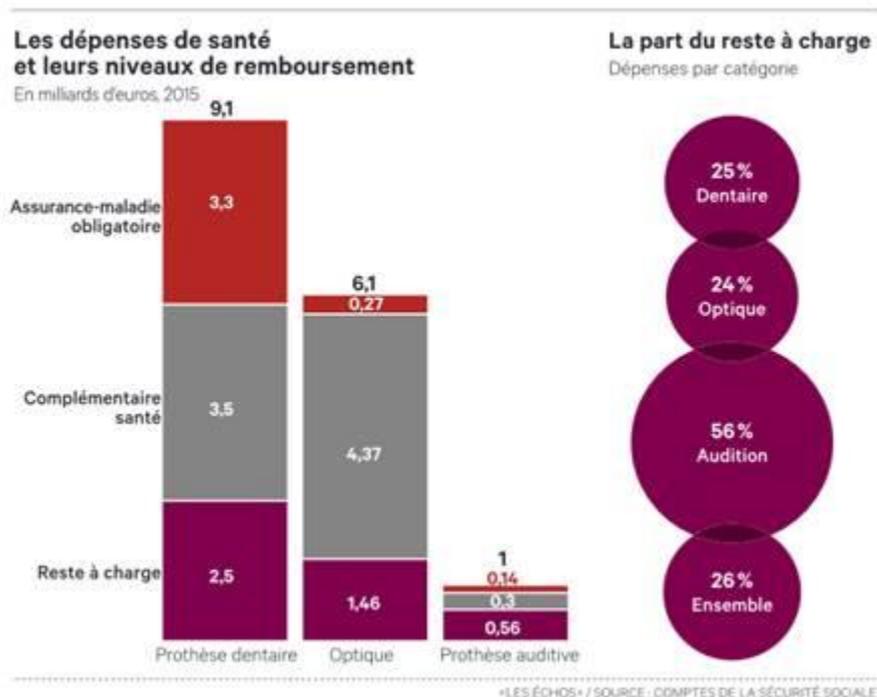
Sanofi s'est refait la main à l'été 2017 avec une acquisition de moindre envergure: celle de Protein Sciences (vaccins contre la grippe) aux États-Unis pour 650 millions de dollars. Avec Bioverativ, le labo français prend un nouvel élan pour faire oublier les déconvenues récentes. «Le secteur de l'hémophilie n'a pas laissé des bons souvenirs aux investisseurs», explique Éric Le Berrigaud, analyste chez Bryan Garnier. Début 2016, l'irlandais Shire avait mis la main sur l'américain Baxalta pour 32 milliards de dollars. Avec des résultats mitigés. Sanofi devra donc convaincre qu'il a choisi la bonne cible, celle qui constituera un bon vecteur d'une croissance forte dans le futur.

[Bruno Jacquot](#)

**::: SOCIAL**

**LES ECHOS – 23/01/2018**

## 17 Santé : comment le gouvernement veut arriver au reste à charge zéro



**Le gouvernement souhaite créer un large panier de soins à coût zéro pour les assurés sociaux. Sans dépenser trop, et en évitant une hausse du coût des complémentaires santé.**

L'heure de la « grand-messe » du reste à charge zéro a sonné. Elle se tient ce mardi matin, au ministère de la Santé. Les financeurs privés et public, deux ministres (Agnès Buzyn, Delphine Gény-Stephann), l'administration, les dentistes, les opticiens, les audioprothésistes sont conviés au lancement officiel de la concertation qui doit [aboutir à la mise en oeuvre avant 2022](#) d'une des promesses phares de la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron.

Depuis début décembre, des discussions informelles ont déjà été engagées avec les représentants du secteur de l'optique et de l'audio, tandis que les dentistes attendaient que l'on remette sur le métier la négociation conventionnelle ratée de 2017. Les pouvoirs publics espèrent prendre les premiers arrêtés vers le mois de mai, et passer les mesures d'ordre législatif dans le budget de la Sécurité sociale pour 2019.

### Trois objectifs

Dans cette concertation, l'exécutif s'est fixé trois objectifs. Premièrement, garantir une offre plurielle, autrement dit un large panier de soins étiquetés « zéro dépense pour l'assuré ». Cela veut dire qu'on ne se contentera pas d'une paire de lunettes à bas prix : il faudra toute une gamme.

La ministre de la Santé a aussi demandé aux audioprothésistes de faire en sorte qu'au moins la moitié de la population soit concernée. Par conséquent, les prothèses audio à 700 euros qui équipent les bénéficiaires de la CMU-C ne conviendront pas pour équiper le plus grand nombre ; il faudra élargir au milieu de gamme, actuellement à 1.500 euros.

### Une « offre repère »

Deuxième objectif, la pertinence et la qualité des appareillages. Les fédérations professionnelles ont déjà commencé à plancher sur le cahier des charges d'un panier de soins. Stéphanie Dangre, [PDG](#) de la centrale d'achat de lunettes Supercent, considère que c'est aux opticiens de définir une « offre repère » sans reste à charge : « Il faut y mettre un minimum d'anti-reflets, de filtre anti-lumière bleue, la possibilité d'accéder à des verres progressifs, et à une qualité ultraspéciale », insiste-t-elle. « Il va falloir

déterminer la qualité de la céramique et des finitions d'une prothèse dentaire, et les exigences esthétiques, qui ne sont pas aussi importantes s'il faut équiper une molaire au fond de la bouche », ajoute Catherine Mojaïsky, présidente du syndicat de dentistes CNSD.

Troisième objectif : éviter que les complémentaires santé ne procèdent à [une nouvelle hausse de leurs tarifs](#) pour financer la hausse de leurs remboursements. L'assurance-maladie obligatoire espère apparemment limiter autant que possible sa mise de fond. Mais pour cela, le secteur privé doit accroître sa [part de marché](#). Difficile de demander de contribuer plus à recettes égales...

« Il faut regarder comment sont fabriqués les contrats, et les rendre plus lisibles », explique une source gouvernementale. Autrement dit, faire jouer la concurrence pour maintenir sous pression les tarifs. La négociation avec les complémentaires s'annonce rude.

INTERVIEW // Frédéric Bizard, économiste de la santé : « Avec le reste à charge zéro, on se trompe d'objectif » // <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301180838720-frederic-bizard-sante-avec-le-reste-a-charge-zero-on-se-trompe-dobjectif-2147298.php>

Solveig Godeluck

## ::: SOCIÉTÉ

LE FIGARO – 23/01/2018

### **18 Surpopulation, radicalisation: le cocktail explosif des prisons**



**Face à la détermination des gardiens, Nicole Belloubet a été contrainte, lundi, de reprendre les discussions. Les blocages se poursuivent ce mardi.**

Le couteau sous la gorge. Lundi, Nicole Belloubet n'a pas eu le choix. Il a bien fallu qu'elle reçoive dans son bureau la totalité des organisations syndicales de la Pénitentiaire. Et, désormais, son agenda est celui que veulent bien lui dicter les organisations syndicales. Si elle a promis de poursuivre les négociations mardi, à 14 heures, et a concédé d'introduire la question indemnitaire, en bonne place à côté des questions de sécurisation et du traitement de l'islam radical en prison, elle va désormais négocier dos au mur. «Il est hors de question pour nous de suspendre le mouvement», a déclaré le secrétaire général de l'Ufap-Unsa-justice (majoritaire), Jean-François Forget. Son homologue à FO, Emmanuel Baudin, a quant à lui appelé à «amplifier» le mouvement, qui est entré lundi dans sa deuxième semaine.

Or il devient urgent de circonscrire le feu dans les prisons, [qui se sont embrasées il y a une semaine](#). Mardi, selon un communiqué du ministère de la Justice, les agents de service de jour ont refusé de prendre leur service dans 12 établissements. Dans deux autres, les surveillants ont déposé des arrêts maladie. 49 prisons ont également été la cible de blocage, empêchant certains gardiens de se rendre sur leur lieu de travail. «Par ailleurs, des mouvements (retards de service, dispositifs filtrants) ont eu lieu ou sont encours dans 35 établissements», précise le communiqué.

Lundi, la mobilisation des surveillants et des officiers de la Pénitentiaire était telle que ce sont les forces chargées du maintien de l'ordre qui ont dû être mobilisées dans sept établissements: Lille-Loos-Sequedin, Maubeuge, Metz, Saint-Quentin-Fallavier, maisons d'arrêt du Mans-Les Croisettes et de Bayonne, ainsi que le centre de détention de Villenauxe-la-Grande. Cela ne s'était pas vu depuis 1990, l'année historique de la grogne des surveillants de prison. Et c'est bien là le signe de la faute politique commise par la ministre de la Justice, à l'instar de ses prédécesseurs depuis deux quinquennats. Tous ont toujours compté sur la discipline de ce corps dépourvu du droit de grève. Nicole Belloubet, sans doute mal conseillée, espérait peut-être qu'elle n'aurait à gérer que quelques soubresauts devant la maison centrale de Vendin-le-Vieil. Mais [l'agression de deux surveillants par un détenu terroriste à haut risque - Christian Ganczarski](#) -, il y a dix jours, [a été suivie de plusieurs autres à Mont-de-Marsan, Tarascon, Borgo, et encore dimanche dernier à Châteauroux](#).

### «Salaire de la peur»

À juste titre, la question des islamistes en prison a cristallisé la colère des professionnels de la pénitentiaire. Depuis octobre 2016, [les programmes de déradicalisation sont à l'arrêt](#). Et, de l'élan qui a suivi les attentats de janvier 2015, il ne reste plus que trois quartiers d'évaluation de la radicalisation de 20 places chacun, tandis que quelque 2000 individus en détention relèvent de l'islam extrême et violent et que, chaque mois, une dizaine d'individus de retour de Syrie et d'Irak sont nouvellement incarcérés. Les bruits courent que Matignon prépare des mesures, comme la création de 160 places supplémentaires dans des quartiers dédiés pour les plus dangereux. Mais les annonces tardent. Depuis cinq ans, il n'y a pas un surveillant, pas un directeur d'établissement pénitentiaire, même parmi les plus modérés comme ceux émargeant au syndicat national des directeurs pénitentiaires, pour affirmer que c'est un pur miracle si ces prisons, [pleines à craquer, dans des conditions d'indignité totale](#), tiennent tous les jours sans catastrophe majeure. Mais pour les personnels, c'était jusque-là une chose d'accepter les risques du métier de surveillant, et peut-être même les 4000 incidents par an (soit plus d'un par jour), mais ç'en est désormais une autre de risquer sa vie à chaque prise de service pour 1500 euros par mois. «Ce salaire de la peur», les surveillants l'estiment dérisoire.

Et c'est la seconde erreur, à la fois de la Chancellerie et de la direction de l'Administration pénitentiaire, que d'avoir éliminé d'emblée de la discussion, ceux qui portaient cette revendication indemnitaire. Surtout quand il s'agit de Force ouvrière, syndicat majoritaire chez les cadres et les dirigeants des prisons. Le mouvement de dépôt de clés, engendré par la Confédération, a pris comme une torche et gagné toute la base de la pénitentiaire. Ses représentants n'ont d'autre choix désormais que de la suivre.

### Une administration qui peine à recruter

L'Administration pénitentiaire peine à recruter. Elle compte actuellement 28.000 personnels. La garde des Sceaux a proposé un premier volant d'embauches de 1100 agents supplémentaires sur quatre ans pour calmer les syndicats. La Chancellerie estime le besoin total à 2500 agents de tous grades. Mais les organisations représentatives considèrent pour leur part qu'il en faudrait 5000. Réaliste? Une chose est sûre: le métier de gardien de prison ne fait pas forcément rêver. Lors du dernier concours qui s'est tenu il y a quelques jours, sur 800 candidats inscrits, seuls 30 % se sont présentés aux épreuves. Par ailleurs, un rapport du Conseil de l'Europe de 2017 révèle que la France dispose de 10 gardiens pour 25 détenus quand la moyenne européenne est de 10 gardiens pour 35 détenus. La crise des prisons est peut-être moins un problème d'effectifs que d'organisation...

### Prisons: le sous-dimensionnement flagrant du parc carcéral français //

<http://premium.lefigaro.fr/actualite-france/2018/01/22/01016-20180122ARTFIG00345-prisons-le-sous-dimensionnement-flagrant-du-parc-carceral-francais.php>

[Paule Gonzalès](#)

**::: INTERNATIONAL**

## 19 Le Forum de Davos commence à l'ombre de Donald Trump



**Le 48e Forum économique ouvre ses portes à Davos (Suisse) pour tenter de réparer un monde « fracturé ». Jamais autant de femmes n'avaient figuré parmi les 3.000 participants. Mais c'est un homme, Donald Trump, qui sera la vedette de cette édition.**

En quatre jours, il faudra « *construire un avenir commun dans un monde fracturé* ». C'est du moins l'objectif du [48e Forum économique mondial](#), qui ouvre ses portes ce mardi 23 janvier dans la station de ski de Davos, en Suisse. La barre des 3.000 participants est franchie cette année. Chefs d'entreprise, gouvernants, dirigeants d'institutions internationales, représentants d'organisations non gouvernementales, professeurs et journalistes ont un programme de quelque 400 sessions, de « *L'avenir du lieu de travail* » mardi à 7 heures du matin jusqu'aux « *Visions pour un futur partagé* » vendredi après-midi.

### **Record de 21 % de femmes**

Pour relever pareil défi, Klaus Schwab, l'homme qui fonda le Forum en 1971 et le pilote encore aujourd'hui, a fait preuve avec son équipe d'une rare audace : les coprésidents du Forum sont pour la première fois toutes des coprésidentes.

Parmi [ces sept personnalités](#) très visibles lors des rencontres, on compte deux Françaises, la directrice du FMI Christine Lagarde et la directrice générale d'Engie Isabelle Kocher, aux côtés d'une physicienne italienne, d'une syndicaliste australienne, d'une entrepreneuse sociale indienne, de la Première ministre norvégienne et d'une patronne américaine (Ginni Rometty, d'IBM).

Une autre femme d'envergure [a annoncé sa venue tout récemment](#), après avoir enfin réussi à forger une majorité parlementaire (même si des négociations serrées avec le SPD sont encore prévues) : la chancelière allemande Angela Merkel. Et le Forum s'enorgueillit de battre son record en accueillant cette année 21 % de femmes.

### **Interminable apéritif**

Mais un homme va leur voler la vedette. Donald Trump a surpris tout le monde (encore une fois) en répondant favorablement à l'invitation lancée par Klaus Schwab. Le président des Etats-Unis n'était jamais venu à Davos avant son élection, contrairement à nombre de ses collègues (Merkel, Macron, ou même... François Mitterrand). Il porte [des valeurs très éloignées de celles qui prévalent](#) dans la communauté du Forum. Et il a choisi d'intervenir le vendredi en début d'après-midi, transformant tous les événements antérieurs en une sorte d'interminable apéritif.

### **Cate Blanchett et Elton John**

La Trumpmania risque d'effacer la visibilité des efforts européens. Outre le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, brillamment absent les années précédentes, les dirigeants des quatre plus grands pays européens seront tous présents, ce qui n'était jamais arrivé. Le président

français Emmanuel Macron, qui interviendra mercredi à 17 h 30, sera accompagné de ses ministres Bruno Le Maire, Jean-Yves Le Drian et Muriel Pénicaud.

Parmi la trentaine de [PDG](#) de firmes françaises, il y aura des habitués tels Carlos Ghosn (Renault), Jean-Pascal Tricoire (Schneider Electric), Frédéric Oudéa (Société Générale), Patrick Pouyanné (Total) ou Olivier Brandicourt (Sanofi), mais aussi des nouveaux venus comme Elisabeth Ducottet (Thuasne), Octave Klaba (OVH) ou Olivier Goy (Lendix). Enfin, côté paillettes, Hilde Schwab, la femme de Klaus, a remis lundi des prix à l'actrice Cate Blanchett et au chanteur Elton John pour leurs bonnes œuvres.

**Jean-Marc Vittori**

## LE MONDE – 23/01/2018

### **20 Grèce : la zone euro valide le déboursement d'une aide**



**Les ministres des finances ont souligné les progrès réalisés mais veulent que toutes les « actions préalables » demandées soient achevées pour débloquer la prochaine tranche d'aide.**

La zone euro a donné lundi 22 janvier son accord de principe au déboursement d'une nouvelle tranche d'aide à la Grèce et se dit maintenant prête à discuter d'un allègement de sa dette, à quelques mois de la fin du programme de soutien dont bénéficie Athènes depuis 2015. « *Les gens sont maintenant convaincus que les choses ont changé et commencent à parler de l'avenir et de la sortie du programme* », s'est félicité le ministre grec des finances, Euclide Tsakalotos, dont le pays est toujours sous le coup d'une dette colossale de 180 % du PIB.

L'aide validée lundi, d'un montant de 6,7 milliards d'euros, a été accordée par les ministres des finances de la zone euro après avoir constaté qu'Athènes avait mis en œuvre l'essentiel des réformes réclamées en échange de ce soutien.

Le président de l'Eurogroupe, Mario Centeno, a cependant souligné que le déboursement de cette somme ne serait effectif qu'une fois que les dernières mesures encore en suspens auront été adoptées.

#### **En bonne voie**

Selon le commissaire européen aux affaires économiques, Pierre Moscovici, « 95 des 110 » réformes économiques et sociales réclamées ont pour l'instant été adoptées par la Grèce. Leur mise en œuvre a cependant suscité grèves et manifestations dans le pays. La plus décriée d'entre elles consiste en un durcissement du droit de grève. Ces mesures étaient réclamées dans le cadre d'un troisième programme d'aide à la Grèce, lancé à l'été 2015 sous l'égide de l'Union européenne, qui prévoit des crédits d'un montant maximum de 86 milliards d'euros. Sur ce total, 40,2 milliards ont déjà été déboursés.

Ce programme court jusqu'au mois d'août et Athènes espère ensuite être en mesure de se financer à nouveau entièrement sur les marchés. La tranche d'aide doit être versée en deux fois : d'abord de 5,7 milliards d'euros dans la seconde moitié de février, puis un milliard d'euros en avril.

Cet argent doit permettre à la Grèce « *de couvrir le service de la dette, de payer des arriérés* » et aussi de commencer à constituer « *un matelas financier* » pour la période post-programme, a souligné M. Centeno.

### **Allègement de la dette**

Ce déboursement a été obtenu par la Grèce avec beaucoup moins de difficulté que le précédent, de 8,5 milliards d'euros, qui n'avait été accordé qu'après de longs mois de négociations. Il constitue une « *étape* » importante vers la « *sortie du programme* » grec, « *sur laquelle nous devons travailler d'ici cet été* », a insisté M. Moscovici.

Un tout dernier versement, dont le montant n'a pas encore été décidé, devrait avoir lieu en juin, en échange de nouvelles réformes. Mais M. Centeno a surtout annoncé que la zone euro allait pouvoir « *dans l'avenir débiter le travail technique sur des mesures d'allègement de la dette grecque* », appelées de ses vœux par Athènes, mais qui fait face aux réticences de plusieurs pays, Allemagne en tête.

Les Européens étudieront en particulier un mécanisme, proposé par la France, qui lie le remboursement de la dette au niveau de la croissance grecque : si celle-ci était décevante, l'allègement de la dette serait plus important, mais si elle est conforme aux attentes, rien ne bouge.

### **Sous perfusion**

Ces discussions devraient s'ouvrir dans les semaines à venir, peut-être même dès février. « *Je trouve ça extrêmement encourageant que nous puissions, je l'espère bientôt, mettre cette crise totalement derrière nous* », a affirmé M. Moscovici.

La Grèce vit depuis 2010 sous perfusion de prêts internationaux consentis par les Européens et le FMI en échange de purges successives d'austérité et de dérégulation qui ont fait fondre d'un quart le PIB et propulsé le chômage à un niveau record dans la zone euro.

Le pays a cependant vu sa croissance redevenir positive en 2017, à 1,6 % du PIB après plusieurs années de récession. La Commission européenne anticipe une croissance de 2,5 % en 2018 et 2019.

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**

